

# Via Allier à vélo - Étape 10 - Issoire > Brassac-les-Mines

## Distance

↔ 27.2  
km

## Durée

🕒 1h50

## Difficulté

📊 Modéré

## Dénivelé

📈 +340  
m

## Balisateur

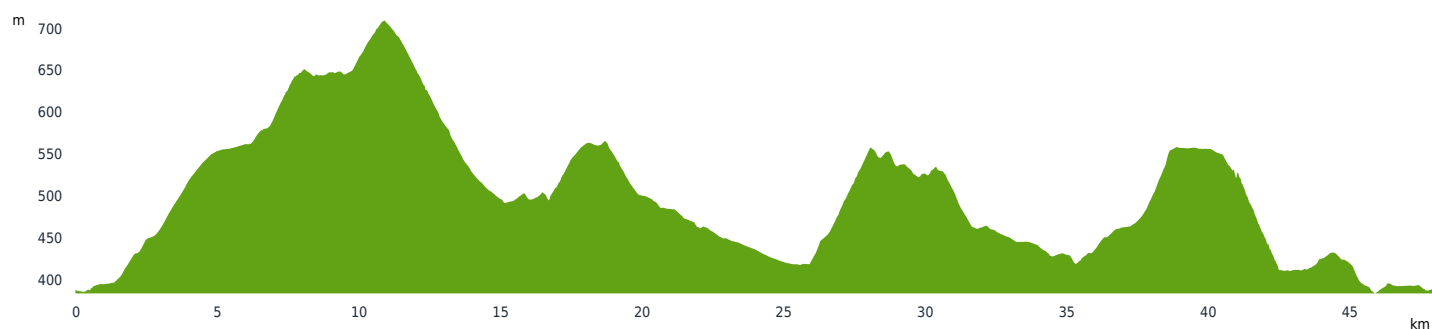
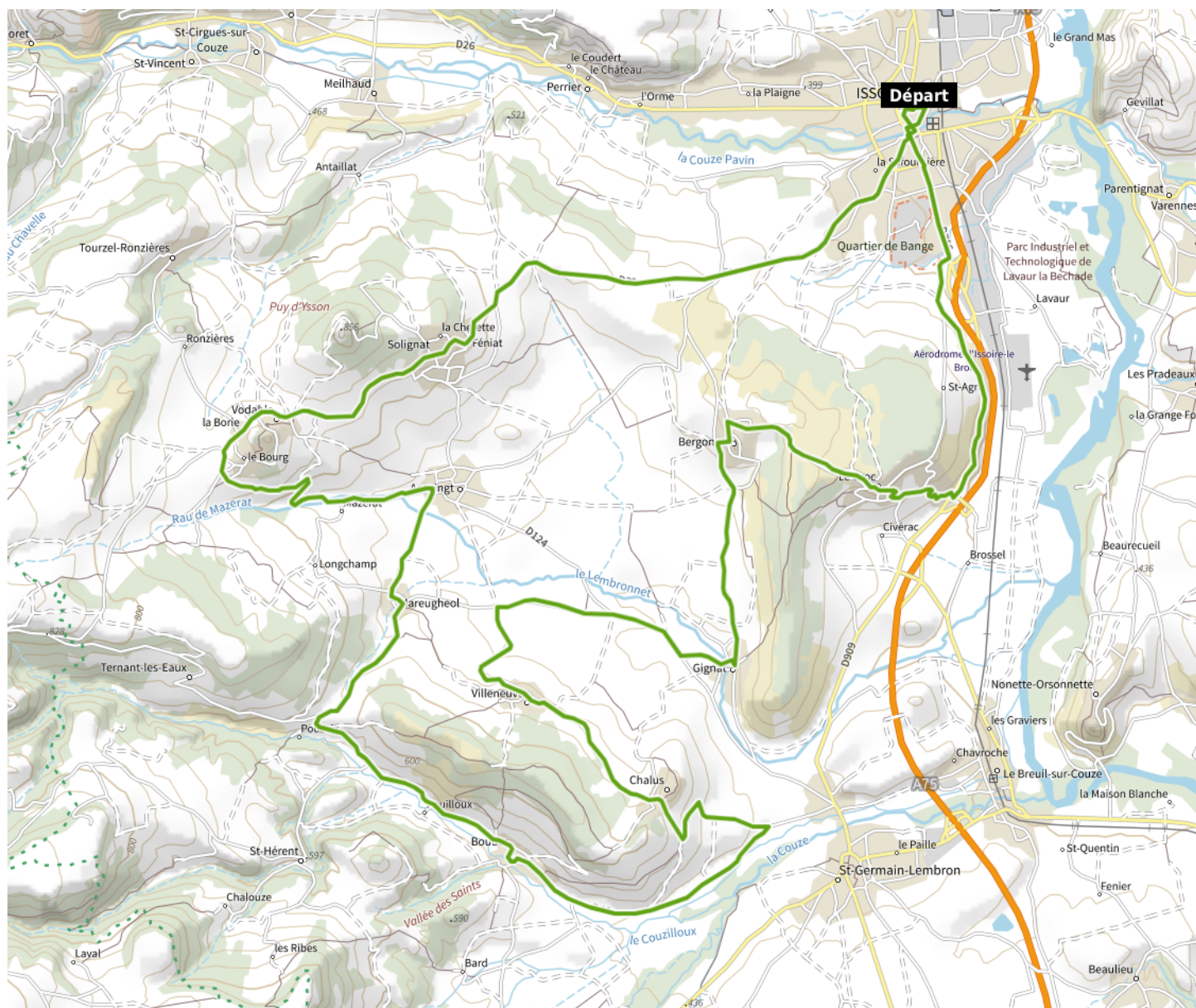


Panneau  
routier vélo  
blanc sur fond  
vert.



**Chiens autorisés** — Il est possible de voyager avec un animal transporté dans un aménagement de bagages. Mais s'il est tentant d'envisager faire courir son chien près du vélo, ce ne sera pas possible partout : il devra souvent être tenu en laisse et impérativement transporté sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile (encore majoritaires sur la Via Allier). Les chiens peuvent être interdits sur certaines pistes cyclables départementales ou voies vertes. En France, la loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics, sous peine de contravention de 1ère classe (jusqu'à 38 € ; chiens de catégorie 3), ou de 2ème classe (jusqu'à 150 € ; chiens de catégories 1 - d'attaque- et 2 -de défense ou garde- qui doivent être muselés). Les hébergements n'acceptent pas tous les animaux. S'ils le font, un supplément et une preuve de vaccination peuvent être demandés. Les chiens sont interdits dans les magasins d'alimentation et sur certaines plages de la rivière Allier l'été.

## Itinéraire



## Point de départ

### Ville de départ

Issou

### Adresse de départ

Parvis de la gare d'Issou  
63500 Issou

---

## Description du parcours

Sur cette étape au profil plus vallonné, l'itinéraire de la Via Allier remémore le quotidien des mineurs qui extrayaient le charbon des puits pour le stocker sur les sapinières - ces grandes barques à fond plat naviguant sur l'Allier puis sur la Loire.